

Bonne gouvernance et autoréglementation



Laurel Hoad, DT.P.
Présidente

Vous trouverez dans ce numéro de résumé un signet comportant le nouveau logo d'un côté et la nouvelle annonce d'éducation du public de l'autre. Nous vous demandons d'appuyer cette campagne en en parlant à vos collègues et à vos clients.

Si vous désirez obtenir d'autres signets, vous pouvez les commander à Bev Nopra, poste 221.

Je m'estime très chanceuse d'assumer la présidence cette année, et je remercie mes collègues de me donner cette occasion. Depuis une quinzaine d'années, les diététistes de l'Ontario participent au concept de l'autoréglementation par l'entremise de notre Ordre. Pendant les réunions du conseil, nos membres et des représentants du public fournissent des orientations stratégiques et supervisent les activités de l'Ordre au cours de discussions qui défendent toujours l'intérêt public mais tiennent aussi soigneusement compte de l'équité envers nos membres. Nous savons que l'autoréglementation n'a pas survécu dans d'autres régions du monde parce que les organismes de réglementation n'ont pas réussi à séparer clairement les rôles de réglementation et de défense de leurs propres intérêts.

Ces dernières années, le gouvernement a instauré de nombreuses nouvelles exigences qui ont non seulement eu des conséquences sur « l'auto » de « l'autoréglementation », mais ont aussi éprouvé nos ressources sur le plan de la conformité car nous sommes un petit ordre. Cependant, le modèle actuel est encore préférable à l'alternative qui serait un contrôle gouvernemental accru sur les questions de réglementation dans le secteur de la santé. Par conséquent, afin que notre ordre demeure solide, nous devons faire du bon travail dans des domaines comme le traitement des plaintes, l'assurance de la compétence des diététistes en exercice et l'attention soutenue du conseil aux orientations stratégiques et à la reddition de comptes. Je me réjouis de travailler avec vous sur tous ces points au cours de l'année à venir.

NOUVEAU LOGO DE L'ORDRE

Dans ce numéro de *résumé*, nous lançons avec grand plaisir le nouveau logo de l'Ordre. Il apporte un complément à l'aspect et à la convivialité de *résumé* et du site Web. Le grand arc, qui les englobe tous, symbolise la tâche de l'Ordre qui est de protéger le public et de réglementer de la profession. Les arcs protecteurs qui se font face symbolisent l'Ordre, en bleu, et les diététistes, en vert, qui travaillent ensemble dans le but de protéger le public et d'offrir des services diététiques sains. Au centre, le petit arc orange représente le public.

CAMPAGNE D'ÉDUCATION DU PUBLIC

L'introduction du nouveau logo coïncide avec la nouvelle campagne d'éducation du public. Elle renseignera la population ontarienne sur le rôle des diététistes, la gamme et la qualité de leurs services professionnels et le rôle de l'Ordre dans la réglementation de la profession dans l'intérêt public. Elle sera lancée cet automne avec une annonce dans les numéros imprimés et en ligne de Canadian Living Magazine de septembre et de novembre.

Vous trouverez dans ce numéro de *résumé* un signet comportant le nouveau logo d'un côté et la nouvelle annonce d'éducation du public de l'autre. Nous vous demandons d'appuyer cette campagne en en parlant à vos collègues et à vos clients. Si vous désirez obtenir d'autres signets, vous pouvez les commander à Bev Nopra, poste 221.